

Le département a procédé à la pose de compteurs sur la D108 traversant Vouhé, afin de pouvoir disposer de données de vitesse objectives, suite aux différents courriers que la mairie avait adressés au Pôle Aménagement et Environnement évoquant un problème de sécurité.



Cyclad – La collecte séparée des biodéchets

La réunion d'information du 1^{er} octobre a réuni les voyacais, qui se sont vu remettre un kit d'accompagnement à la collecte des biodéchets. Ceux qui n'ont pas eu la possibilité d'y assister pourront se rendre à la mairie afin de récupérer le bio-seau, les sacs biodégradables, la clé d'accès et le guide du tri.

D'autres réunions auront lieu au cours du mois d'octobre dans les autres communes de la Communauté des Communes d'Aunis Sud. Un prospectus distribué dans vos boîtes aux lettres vous indique les lieux.



Aide départementale au permis de conduire

Le Département de la Charente-Maritime aide, sous certaines conditions, les 18/25 ans en difficulté à financer leur formation au permis de conduire.

POUR QUI ?

- Vous êtes éligible aux critères du "[Fonds d'Aide aux Jeunes](#)"(FAJ) ;
- Vous avez validé votre examen du code de la route
- Votre projet d'emploi ou de formation est validé par le référent FAJ ;
- Vous éprouvez des difficultés financières ;
- Vous êtes prêt à vous engager dans une mission de bénévolat de 40 à 50 heures, auprès d'un organisme local à vocation sociale ou humanitaire (ex : Restos du Cœur, Croix Rouge...).

Retrouvez tous les renseignements sur le site

la.charente-maritime.fr/fiches-aides/aide-au-permis-conduire

Le 63ème Rallye d'Automne 2021 passe à Vouhé.

Selon la demande formulée par « Sport Auto Océan » et considérant la nécessité de réglementer la circulation dans Vouhé, le Maire, Monsieur Thierry Blaszyk a pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules du vendredi 5 novembre à 13 h au dimanche 7 novembre à 1h00, lors du déroulement des épreuves spéciales.

Sont interdites à la circulation :

Route départementale (RD) n°7 chemin des longées à voie communale (VC) n° 7 chemin des longées

VC n° 7 chemin des longées à VC n° 9 chemin bas

VC n° 9 chemin bas à VC n° 11

VC n° 11 au carrefour de la RD n° 205

RD n° 205 jusqu'à la limite de la commune de Vouhé vers Saint Georges du Bois.

Des itinéraires de déviation seront mis en place